

Régis JUANICO
Député de la Loire
Conseiller Général de la Loire

 **COPIE**

Monsieur Frédéric CUVILLIER
Ministre chargé des transports
Ministère de l'Écologie, du
Développement Durable et de l'Énergie
Grande Arche
Tours Pascal A et B
92055 La Défense CEDEX

Nos réf. : RJ/PC/101012#957

Saint-Etienne, le 10 octobre 2012

Monsieur le Ministre,

Cher Frédéric,

Je souhaite attirer votre attention sur les difficultés d'accès au site du Centre Hospitalier Universitaire de Saint-Etienne, qui emploie aujourd'hui plus de 6000 personnes, et qui, avec ses 1200 lits, est un outil majeur de santé publique pour la métropole et, plus généralement, pour le département de la Loire.

En effet, l'Hôpital Nord, situé sur la commune de Saint-Priest-en-Jarez, connaît une fréquentation croissante avec l'augmentation des hospitalisations et des consultations de jour, notamment suite au regroupement de différents services hospitaliers et bientôt universitaires, avec la construction qui va débiter à la fin de ce mois d'octobre d'un pôle santé et d'une nouvelle faculté de médecine sur le site en question.

Cette situation entraîne une hausse importante du trafic automobile, du stationnement et donc des difficultés de circulation, y compris pour les véhicules d'urgence. Des aménagements sur les différentes avenues, les ronds-points et les voies d'accès à l'hôpital sont donc indispensables.

Depuis 2008, la municipalité de Saint-Priest en Jarez s'est engagée financièrement afin de sécuriser un certain nombre de voies de circulation de la commune, avec des moyens financiers limités tels que peuvent l'être ceux d'une collectivité de 6000 habitants.

L'agglomération de Saint-Etienne Métropole est d'ores et déjà en train de réaliser, depuis début septembre, un « shunt » permettant de réorienter une partie des véhicules sortant de l'Autoroute A72, afin de désencombrer le rond-point de Ratarieux, alors même, Monsieur le Ministre, que ces travaux, qui s'accompagnent également d'aménagements de voirie et qui seront terminés le mois prochain, incombaient en principe à l'Etat.

La question se pose à présent de savoir comment l'Etat peut accompagner les efforts des collectivités locales sur ce dossier.

.../...

.../...

La création d'un échangeur au niveau du Musée d'Art Moderne de Saint-Etienne, rendant possible l'entrée sur l'A72 des véhicules circulant dans le sens Saint-Priest en Jarez / Saint-Etienne et la sortie de ceux circulant dans l'autre sens, permettrait de désengorger significativement la circulation aux abords de l'Hôpital. Je rappelle que Saint-Etienne Métropole a déjà financé les études de faisabilité de cet échangeur.

Monsieur le Ministre, pouvez-vous aujourd'hui vous engager au nom de l'Etat sur la création de cet échangeur et sur le financement de cette opération indispensable pour rétablir un accès fluide à ce site et permettre au service public de la santé et des urgences à Saint-Etienne d'accueillir en toute sécurité les usagers, en particulier les malades ?

Dans cet espoir, et vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Amicalement,

Régis JUANICO

